

## Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille vingt

Le 29 juillet 2020 à 18 heures

Le Conseil Communautaire de Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de Grand Cubzaguais Communauté sous la présidence de Madame Valérie GUINAUDIE, Présidente de séance.

Date de convocation le 23 juillet 2020.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 28

NOMBRE DE VOTANTS : 32

**Objet** : Election de la commission d'appel d'offres

Présents : 28

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac), BARDEAU Jean-Luc (Suppléant de Madame BOUCHET Marie Christine (Prignac et Marcamps)), BLANC Jean Franck (Teuillac), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOURSEAU Christiane (Virzac), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), CAILLAUD Mathieu (Saint André de Cubzac), COUPAUD Catherine (Pugnac), COURSEAUX Michael (Saint André de Cubzac) DARHAN Laurence (Bourg), FUSEAU Michael (Pugnac), GALLIER Patrice (Saint Gervais), GRAVINO Bruno (Saint Trojan), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), HERNANDEZ Sandrine (Saint André de Cubzac), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), MARTIAL Christophe (Val de Virvée), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PEROU Laurence (Saint André de Cubzac), RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TABONE Alain (Cubzac les Ponts), FERNANDEZ-MARTY Florence (Suppléante de TARIS Roger (Tauriac)), TELLIER Nicolas (Saint André de Cubzac).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 4

PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac) a donné pouvoir à TELLIER Nicolas, POUX Vincent (Saint André de Cubzac) a donné pouvoir à BORRELLY Marie Claire, BAGNAUD Gérard (Cubzac les Ponts) a donné pouvoir à TABONE Alain, BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts) a donné pouvoir à LOUBAT Sylvie

Absents : 5

BELMONTE Georges (Saint André de Cubzac), Olivier FAMEL (Saint André de Cubzac), JOLLIVET Célia (Peujard), MABILLE Christian (Peujard), POUCHARD Éric (LANSAC),

Secrétaires de séance : BORRELLY Marie Claire

Vu le CGCT et notamment les articles L1411-5, L1414-2, L1414-4, L2121-21 et D1411-3 à D1411-5 du CGCT,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°2020-93 relative aux Modalités de dépôt des listes des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Considérant que pour garantir le bon déroulement des procédures de passation des marchés publics, une commission d'appel d'offres doit être formée.

Il est proposé de faire de la CAO une instance à caractère permanent, qui sera réunie périodiquement ou en fonction des besoins, afin d'éviter d'avoir à désigner une CAO à chaque fois que l'intervention d'une telle commission s'avèrerait nécessaire.

En application de l'article L1411-5 du code général des collectivités territoriales, cette commission sera composée de la Présidente du Grand Cubzaguais Communauté de Communes, de cinq membres titulaires et autant de suppléants élus parmi les membres de l'Assemblée délibérante au scrutin de liste à la proportionnelle et au plus fort reste.

Les membres suppléants seront suppléants de liste et non suppléants de titulaires.  
Vu le dépôt de liste de Mme Valérie GUINAUDIE,

Après avoir procédé au scrutin, le Conseil Communautaire décide d'élire les membres de la Commission d'Appel d'Offres :

Liste Valérie GUINAUDIE : 32 voix

Titulaires : **Patrice GALLIER, Sylvain GUINAUDIE, Alain TABONE, Marie-Christine BOUCHET, Jean-Pierre SUBERVILLE**

Suppléants : **Jean-Franck BLANC, Pierre JOLY, Michael FUSEAU, Olivier FAMEL, Christiane BOURSEAU.**

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac

Le 03 Aout 2020

La Présidente

Valérie GUINAUDIE

